

et pour la société ; et je sais que les ouvriers les déplorent autant que les patrons. J'en avais une nouvelle preuve hier dans la lettre touchante que m'adressaient un grand nombre d'entre vous. N'y a-t-il donc pas un moyen de les faire cesser et de les prévenir ?

On parle partout du grand problème soulevé par les relations entre le capital et le travail. Mais qui va le résoudre ? Qui ? Je vais vous le dire. Il n'y en a qu'un et c'est notre Maître à tous, Notre-Seigneur Jésus-Christ ; celui qui a dit en toute vérité que sans lui on ne saurait rien faire. Oui, le problème il l'a résolu, Lui, par ce simple mot tombé un jour de ses lèvres divines et que les hommes semblent avoir oublié : « Aimez-vous les uns les autres, aimez votre prochain comme vous-mêmes ».

Ah ! si les hommes s'aimaient véritablement, l'ordre serait observé ; et la justice serait respectée ; et les droits de tous, patrons et ouvriers, seraient reconnus : le patron donnerait à l'ouvrier le salaire qu'il mérite et l'ouvrier n'aurait pas des prétentions et des exigences que la justice et la raison ne sauraient approuver.

Laissez-moi vous dire toute ma pensée. Il n'y a pas à en douter, le droit de s'unir existe pour toutes les professions, toutes les industries, tous les métiers ; et l'abus qu'on en pourrait faire ne permet pas de le nier.

Si donc les ouvriers veulent s'unir, comme d'autres classes de la société, ils peuvent le faire librement.

N'étaient-ce pas des unions que ces admirables corporations écloses au moyen-âge sous le soufflé maternel de l'Eglise et que Léon XIII a louées dans une encyclique immortelle ? Mais il importe essentiellement que ces corporations ou ces unions, ni dans leurs règlements, ni dans leur organisation, ni dans leurs actes, ne viennent contredire des droits clairement établis et ne réclament des choses qui seraient évidemment contre l'ordre social. Et comme malgré les bonnes intentions des hommes, l'imperfection et l'erreur peuvent se glisser dans toutes leurs entreprises, il faudra trouver un moyen sûr et efficace pour résoudre les difficultés quelles qu'elles soient, qui surgiront entre eux, qu'elles touchent à des principes, ou qu'elles naissent d'accidents, de faits particuliers, de circonstances de temps ou de pays.